



Initiation au BMX

8 à 15 ans



S'adressant aux débutants avec peu d'expérience, les cours sont donnés par un entraîneur certifié du **Centre national de cyclisme de Bromont**. Les jeunes pourront s'initier aux rudiments de cette discipline cycliste.

DESCRIPTION	Initiation aux techniques du BMX sur un parcours composé de bosses, de sauts et de courbes.
LIEU	Pavillon des loisirs, 548, rue Saint-Dominique (à la piste de BMX).
DATE	Les mercredis du 20 juin au 29 août 2018, sauf le 1 ^{er} août (10 semaines).
HEURE	18 h à 19 h 30
COÛTS	120 \$ (+25 \$ pour les non-résidents) et 38 \$ pour la licence « Régionale » FQSC
IMPORTANT	Minimum 15 inscriptions requises pour que l'activité ait lieu et maximum 18. Priorité aux résidents de Saint-Dominique jusqu'au 29 mars.
PRÉ REQUIS	Pédaler debout et rouler en ligne droite.
MATÉRIEL REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> – Vélo en bon état (de type BMX de préférence). – Équipement protecteur : pantalon long, chandail long, casque «full face», chaussures fermés et gants longs.
INSCRIPTION 2 étapes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir la fiche d'inscription de la Municipalité de Saint-Dominique que vous trouverez au www.st-dominique.ca (section Loisirs et Culture, choisir Soccer/Dek hockey/BMX) et la retourner par la poste ou en personne au bureau municipal au 467, rue Deslandes ou déposer inscription et paiement dans la chute à courrier grise (<i>très sécuritaire et disponible en tout temps</i>), au bureau municipal. Vous pouvez aussi passer lors de la journée d'inscription et information, dimanche 11 mars, au Pavillon des loisirs de 10 h à 14 h. Si payé par chèque, le faire à l'ordre de '<i>Municipalité Saint-Dominique</i>' 2. Allez au https://fqsc.net/adhesion-et-affiliation pour la licence FQSC 2018. Recherchez: BMX - CC-UCI / catégorie régionale / 20" licence régionale Vous avez le choix entre deux marches à suivre : A. Achat en ligne par carte de crédit B. Formulaire papier à envoyer par la poste à la FQSC (5 \$ de frais)
REMBOURSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> – En cas d'annulation par le participant plus d'une semaine avant le début de l'activité, remboursement intégral moins les frais d'administration de 25 %. – En cas d'annulation par le participant moins d'une semaine avant le début de l'activité, remboursement à 50 % du coût de l'inscription. – Aucun remboursement le jour même ou après le début de l'activité, sauf lors d'une raison de santé avec billet du médecin.
QUESTIONS ?	Julie Champigny, Coordonnatrice des loisirs 450 774-9939 # 226 ou loisirs@st-dominique.ca